

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 4-342-1925 promulguant le décret du 30 avril 1925, qui modifie le décret du 3 août 1924, relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale.

n° 4-342-1925

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
29 mai 1925

Numéro JO  
n° 342 du 31/05/1925

Date du numéro  
31 mai 1925

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 30 avril 1925 (inséré au Journal officiel de la République française du 7 mai 1925, page 4372), modifiant le décret du 3 août 1924, relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1er

— Est promulgué dans la colonie, pour y être exécuté selon ses forme et teneur, le décret du 30 avril 1925 modifiant le décret du 3 août 1924 relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.